

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2025

Présents : Hervé Baro, Sylvie Séguy, Gérard Ferrand, Hartmut Schulze, William Anstett, Michel Séguy.

Excusé : Philippe Cachia

I – Vote du compte financier unique

Monsieur le Maire expose le CFU 2024.

Dépenses de fonctionnement : 260 514.38 €

Recettes de fonctionnement : 330 412.21 €

Excédent 2024 : 69 900.83 €

Dépenses d'investissement : 349 709.43 E

Recettes d'investissement : 300 133.50 €

Déficit 2024 : 49 575.93 €

Accord à l'unanimité

II – Programme d'action ONF

Pour 2025, l'ONF propose la pose de deux panneaux «Forêt communale de Termes» pour un montant de 2000 €.

Le Conseil ne retient pas les propositions émises par l'ONF.

III – Travaux sur les chemins

La décision du choix de l'entreprise est repoussée au prochain conseil.

IV – Questions diverses

- Tarifs parking + offre incitative

Le parking des gorges a vu ses recettes baisser à cause de l'absence de canyoning mais aussi en raison de la non verbalisation des contrevenants, alors que cette recette constitue un complément de revenu pour la gestion du château.

Dans l'attente de la mise en œuvre d'un contrôle, une phase test est proposée pour inciter les touristes de l'été à venir visiter le château : en juillet-août, porter le prix du parking de 4 à 5 € et mettre en place une mesure incitative : 1 ticket de parking donnera droit à 1 entrée gratuite au château (6 €) valable une semaine.

Ce test donnera lieu à une évaluation en fin d'année. Il devra s'accompagner de la pose d'un compteur voitures pour estimer la fréquentation du parking.

Accord à l'unanimité

- Géo sentier de Coyne Pount

Le futur géosentier qui sera mis en service en 2026 par le PNR empruntera le chemin de Coyne Pount , traversera les gorges pour remonter sous le pont de la coyne et rejoindre la boucle de Nitable . Son itinéraire doit faire l'objet d'une autorisation de passage auprès des propriétaires riverains du chemin.

Le Conseil donne l'autorisation de passage du géosentier le long de ses parcelles communales : Section B 413-427-428-581-646-684 (le long du chemin de Coyne Pount et dans les gorges).

- Proposition de recrutement de Theddy PONCET à raison de 16 heures hebdomadaires pendant 2 mois comme agent technique.

Accord à l'unanimité

- « Ce qui passe par la terre »

Proposition de manifestation culturelle par le groupe « animation du Pays Cathare ». Tarifs 3 000.00 € pris en charge à 70 % par le Département. Environ 800.00 € à la charge de la commune + logement de la troupe et leur restauration et apéritif pour le spectacle les 11 ou 12 juillet. Pas de décision pour l'instant.

- Information : L'Atlas de Biodiversité communale

Le Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes s'engage dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en collaboration avec les communes du territoire.

L'ABC repose sur trois grands objectifs :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité : identifier les espèces présentes et les enjeux écologiques spécifiques à chaque commune.
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux : élus, habitants, associations et agriculteurs sont invités à contribuer aux inventaires et à s'approprier les résultats.
- Intégrer la biodiversité dans les politiques locales : les données recueillies permettent d'éclairer les choix d'aménagement et de gestion du territoire.

Le PNR cherche à porter une candidature regroupée sur plusieurs communes limitrophes. Cette démarche est financée par l'OFB sur une base de 48 000.00 € financé à 80 %. Le dossier de candidature est à déposer pour le 25 avril.

